## Les subsides

fait un peu de surenchère en disant qu'ils dépenseront 50 millions de dollars, mais qu'ils en donneront un peu plus au niveau des frais divers, et le reste! Ce qu'il ne mentionne pas publiquement, mais ce qu'il a révélé privément, c'est que toutes les municipalités ayant des employés sur des listes de rappel devront obligatoirement rappeler tous ces derniers en attente avant de profiter du programme PRIME. En d'autres termes, la ville de Granby, par exemple, aurait profité de milliers de dollars en vertu du Programme RELAIS si le volet municipal avait été accepté relativement à un total de 32 personnes sur sa liste de rappel. Par conséquent, pour avoir droit à une subvention dans le cadre du programme provincial PRIME, elle devrait réembaucher ces 32 personnes-là, et ensuite avoir droit au programme PRIME.

Monsieur le Président, cela ne constitue pas une prime du tout pour aucune municipalité, car il existe des employés syndiqués dans les villes de Sherbrooke, de Montréal, de Québec, dans toutes les villes importantes au Québec, lesquelles ont des listes d'attente. Par conséquent, ce Programme PRIME représente donc un écran de fumée. A mon avis, ils essaient de retirer beaucoup de publicité. Cependant, les jeunes de Granby ne pourront pas participer aux projets municipaux parce qu'on ne pourra pas réaliser de projet municipal étant donné les circonstances actuelles.

J'aimerais revenir à l'emploi des jeunes et à l'effort fédéral exercé dans ce domaine. Je mentionnais tout à l'heure que la contribution de l'entreprise privée constitue l'élément important, et j'étais donc heureux de constater que, dans le cadre du Programme RELAIS, une ouverture a été faite à l'entreprise privée. Je désire citer un exemple de projet qui a été accepté dans ma circonscription, savoir la compagnie Ezeflow, laquelle a décidé de moderniser une usine et de procéder au déménagement. Au moment de l'annonce du Programme RELAIS, grâce à une subvention de \$120,000, le propriétaire m'a dit: Avec les 15 employés temporaires que vous me donnez au cours d'une période de quelques semaines, je dois, après mon aménagement dans ma nouvelle usine, embaucher 30 employés permanents. Et si parmi les 15 employés embauchés grâce au Programme RELAIS il existe de bons employés qui font mon affaire, je vais les garder. Par conséquent, le Programme RELAIS dans le domaine de l'entreprise privée peut se révéler un programme qui favorisera les emplois permanents. C'est là un exemple parmi tant d'autres qui existe actuellement au sein de ma circonscription. De plus, je suis convaincu que l'expérience se répète partout dans la province ainsi que dans le pays. Par conséquent, le gouvernement, et tout à l'heure on essayait de signaler qu'il existait trop d'intervention gouvernementale, tous les employeurs potentiels que j'ai rencontrés et auxquels j'ai mentionné le Programme RELAIS sont tous très intéressés à participer à ces projets de relance économique, et je suis convaincu que cela créera non seulement des emplois temporaires, mais aussi des emplois permanents chez plusieurs jeunes Canadiens.

La semaine dernière, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a annoncé le fusionnement de douze programmes en quatre. Je dois avouer que j'accueille cela avec beaucoup de satisfaction. Étant donné que nos collègues de l'opposition ne veulent pas faire de publicité pour que les gens ne connaissent pas nos programmes, quant à moi, je pense qu'on doit faire de la publicité et qu'on doit aussi avoir les programmes les plus simples possibles pour permettre aux gens d'en bénéficier vraiment sans pour autant avoir à faire 32 appels téléphoniques, 43 rendez-vous et à écrire des lettres en plusieurs copies. On sait ce que représente la simplification dans une crise comme celle-ci. Le ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) étant à la Chambre, j'en profite pour le féliciter de la manière dont il met en œuvre les projets spéciaux. Il a décidé de couper les délais, de réduire la complication bureaucratique pour passer à l'action immédiatement. A mon avis, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration suit lui aussi exactement le même tracé, par l'intermédiaire du nouveau Programme RELAIS, le Programme CLÉ, le Programme ACCÈS et la Compagnie des travailleurs. Les douze programmes fédéraux vont devenir quatre programmes simples à administrer, à comprendre, en ce qui touche aux groupes intéressés, et ils bénéficieront de budgets fort importants. Par conséquent, lorsque j'entends nos collègues de l'opposition faire accroire, en fait, qu'ils se soucient du problème de l'emploi chez les jeunes, je pourrais signaler, surtout aux progressistes conservateurs, que la dernière fois qu'ils ont soulevé les problèmes de la jeunesse à la Chambre, c'était à l'époque du congrès progressiste conservateur où ils avaient payé les dépenses des jeunes délégués, des pro-Clark, pour venir à Ottawa, lesquels étaient partout dans les tribunes. C'est la seule fois, monsieur le Président, dont je me rappelle que les députés progressistes conservateurs ont consacré une période de questions orales pour parler des problèmes chez les jeunes, la seule fois dans leur histoire, et c'était, à mon avis, un «show» de la pure espèce.

Je suis convaincu qu'encore aujourd'hui ils parlent un peu du bout de la langue sans offrir aucune solution, parce que, depuis ce congrès-là, ils n'ont pas repensé à la jeunesse et, à ce moment-ci, ils sont moins préoccupés par les jeunes en chômage, ils le sont plus par ceux âgés de 13 ou 14 ans qui sont encore à l'école, lesquels, ils veulent surtout amener à leur congrès. J'espère qu'ils vont s'attaquer aux problèmes de la jeunesse une fois pour toutes, non seulement au moment de leurs chicanes au sujet du leadership. C'est le seul moment qu'on les voit.

Et j'espère, en terminant mes remarques, qu'au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, des députés des deux côtés de la Chambre pourront se réunir au sein de comités parlementaires pour examiner d'une façon globale la situation des jeunes au Canada, que ce soit au niveau de l'emploi ou des problèmes sociaux. De plus, j'espère qu'à ce moment-là, le parti progressiste conservateur et le Nouveau parti démocratique pourront présenter des députés qui auront un peu d'imagination, qui ne penseront pas aux jeunes juste en vue de recueillir des votes lors du Congrès, et qu'ils pourront trouver des idées et des solutions. Le gouvernement fait tout, à ce moment-ci, mais je pense que c'est là un problème si grave que tout le monde doit s'en occuper et, monsieur le Président, je vous remercie de votre patience et de votre attention.

• (1240

Le président suppléant (M. Corbin): L'honorable ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) a la parole.

M. Blais: Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter le député de Shefford (M. Lapierre) de son allocution qui avait d'ailleurs sa qualité habituelle. Je le félicite aussi d'avoir traité de la question de la jeunesse et de son importance.